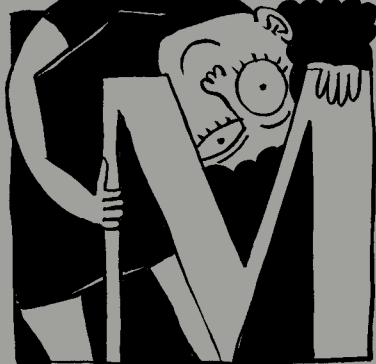


# DESSINE-MOI UNE HISTOIRE!

UN CONCOURS ENTRE ART,  
HISTOIRE ET THÉÂTRE  
MUSÉES D'ART ET D'HISTOIRE



Pour fêter ses cent ans, le Musée d'art et d'histoire s'associe à Am Stram Gram Le Théâtre et lance un concours destiné au jeune public invité à naviguer entre art, histoire et théâtre.

## La consigne est la suivante:

En s'inspirant d'une œuvre ou d'un objet des collections du Musée d'art et d'histoire de Genève, racontez une histoire et illustrez-la.

**La forme littéraire** de l'histoire est libre (récit, scène de théâtre ou poésie). Le texte, rédigé en français, ne doit pas dépasser deux pages recto (fichier word, police Times New Roman, taille 12, marges standard, correspondant au maximum à 6000 signes). Il peut aussi être transmis sous forme manuscrite, mais ne devra pas dépasser quatre pages recto.

**L'illustration** du texte doit être réalisée sur papier, format au choix (maximum 50 x 65 cm) sur une à quatre feuilles. Elle peut utiliser diverses techniques : crayon, encre, feutre, peinture, collage, photographie (les sculptures en trois dimensions ne sont pas acceptées).

Le texte et son (ou ses) illustration(s) devront être signés d'un pseudonyme et mentionner l'âge du candidat au 15 juin 2010. Les candidats joindront à leur dossier une enveloppe fermée, leur pseudonyme figurant sur l'enveloppe et leurs coordonnées à l'intérieur : nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone et email.



Le dossier contenant le texte (imprimé ou manuscrit), la ou les illustration(s) et l'enveloppe avec le nom et les coordonnées de l'auteur-e doit être envoyé au plus tard **le 15 juin 2010** (le cachet postal faisant foi) à l'adresse suivante :

**Musée d'art et d'histoire**  
**Concours « Dessine-moi une histoire! »**  
**Case postale 3432**  
**1211 Genève 3**

Une seule contribution par personne sera acceptée.

Le jury se réunira à la mi-septembre et jugera les travaux selon les critères suivants :

- pertinence du lien avec l'œuvre ou l'objet choisi ;
- qualité littéraire et originalité du texte rédigé ;
- esthétique et originalité de(s) l'illustration(s) réalisée(s) ;
- adéquation entre récit et illustration(s).

Trois lauréats par catégorie seront désignés : 1<sup>er</sup> prix, prix de la meilleure histoire et prix de la meilleure illustration. Les six lauréats seront récompensés par **un abonnement 2010-2011 à Am Stram Gram Le Théâtre, une carte 20ans/20francs et un bon cadeau.**

Les résultats seront publiés dès le 20 septembre 2010 sur le site Internet du Centenaire du Musée d'art et d'histoire et sur celui du théâtre.

Une sélection des créations sera exposée au théâtre durant l'automne 2010 et sera accompagnée d'une lecture de textes issus de cette sélection.

**Des ateliers d'écriture et d'illustration** organisés au musée en mars et durant les vacances de Pâques viendront nourrir et soutenir la démarche des participants (sur inscription au **+41 (0)22 418 25 00**, de 9 à 11 heures, et sur **www.100ansmah.ch**).

Ce règlement est disponible sur le site Internet du théâtre, **www.amstramgram.ch**, et sur celui du Centenaire du Musée d'art et d'histoire, **www.100ansmah.ch**.

